



Environnement

Le parcours sportif
de la Jousserie



DOSSIER

Les travaux de l'été



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal	
29 juin 2017	P.4
30 juin 2017	P.4
Élections sénatoriales	P.5

DOSSIER

Les travaux de l'été	P.8
----------------------	-----

ENVIRONNEMENT

Frelon asiatique : ce qu'il faut savoir	P.10
Parcours sportif de la Jousserie	P.11
Action de chasse	P.11

URBANISME

Résidence « Les jardins de Babylone »	P.14
Parc du Château	P.14

ÉDUCATION

Effectifs	P.15
Horaires	P.15
Transports	P.15
Cantine	P.15
Carte de transport	P.15

COHÉSION SOCIALE

Les Rendez-vous de la retraite	
du 20 au 25 novembre 2017	P.16
Octobre Rose 2017	P.16
Cabinet médical	P.17
Ampoules gratuites	P.17

VIE PRATIQUE

Technologie	P.18
Monoxyde de carbone	P.18
Très haut débit	P.18

CULTURE

La Bibliothèque Municipale d'Angervilliers	P.19
--	------

ASSOCIATIONS

A.D.Y.G	P.20
Les Foulées d'Angervilliers	P.21
Comité Des Fêtes d'Angervilliers	P.22
L.A.C	P.22
Judo Club d'Angervilliers	P.23

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : mairie@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr



Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30
le samedi :
9h00 - 12h00

N° Élu d'astreinte 06 87 55 99 31

A ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00



Chère Angervilléroise, Cher Angervillérois,

Les démarches entreprises par la municipalité pour le déclassement d'une zone A (agricole) en zone U (urbanisée) pour notre futur espace sportif arrivent à leur terme ; une enquête publique aura lieu au cours du 1er trimestre 2018. Je vous informe que la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a émis un avis favorable sur notre dossier.

De plus, un recensement de la population aura lieu au début de l'année prochaine ; une information vous sera diffusée prochainement.

Vous avez été nombreux à assister à la Réunion Publique de présentation de la suite du comblement de la carrière de Bajolet, par la société ECT. Un avis favorable pour la poursuite de l'exploitation est important pour les Angervillérois car il permettra de réaliser le premier tronçon de la voie de contournement de la commune pour interdire le passage des camions dans le centre bourg.

Suite aux différentes étapes de l'expérimentation faite dans la Grande Rue afin d'améliorer la circulation, le projet sera finalisé à la fin du 1er semestre 2018. Les balises J11 (prêtées par le Conseil Départemental) seront remplacées et la bande de roulement sera refaite. Le financement de ces travaux sera entièrement assuré par le Département. Une réunion d'information va être programmée début 2018, pour vous présenter les travaux de la rue de Bonnelles, Eglise, Grande Rue et du Marais.

A l'heure où "les feuilles mortes se ramassent à la pelle", je vous rappelle que les administrés ont en charge l'entretien du trottoir, à savoir : le désherbage, la tonte, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, et en période d'hiver le déneigement ou le salage.

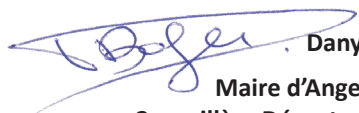
Par ailleurs, je voudrais rappeler que le stationnement des voitures est réglementé par une signalisation horizontale et ou verticale, que chacun se doit de respecter. A noter également, qu'une place de stationnement devant chez soi ou de votre logement ne vous est pas pour autant réservée...

Le respect de ces quelques règles permettra d'éviter les conflits de voisinage, de mieux vivre ensemble et surtout de permettre aux piétons de circuler sur nos trottoirs en toute sécurité !

De nombreuses informations importantes sont dans ces @ctu's : cabinet médical, inauguration du Bois de la Jousserie, Fibre optique... N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des compléments d'informations ; je vous rappelle que nous sommes à votre disposition sur rendez-vous.

Si nous n'avons pas l'occasion de vous rencontrer lors des nombreuses manifestations à venir, je souhaite à chacun et chacune de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement,

 **Dany BOYER**
Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale

Les @ctu's
d'Angervilliers

Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Mickaël COLAS

Gérard GUYOT

Frédérique LAVAILL

Joëlle MICHEL

Véronique PAVIA

Cédric PONTET

Création et réalisation :

Erwan COUDRAIS

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, ADYG, CDF, Foulées, JCA,

Club des Séniors, LAC.

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2017

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2017.

Celui-ci est adopté à l'unanimité - 14 voix.

2. Élections des délégués suppléants représentant la commune au sein du nouveau syndicat d'eau potable

élit à l'unanimité - 14 voix - M. COLAS Mickaël et M. RAYNAL François en tant que délégués suppléants représentant la commune au sein du nouveau syndicat issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lavenelle, du Syndicat Intercommunal des Eaux du Roi, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etrechy.

3. Signature d'une convention relative au recouvrement des redevances d'assainissement collectif et non collectif

Approuve à l'unanimité - 14 voix - la nouvelle convention susvisée, établie entre la Commune d'Angervilliers, le Syndicat (SEOE) et la Régie en accord avec la Trésorerie de LIMOURS et dit que Madame le Maire est autorisée à signer ledit document.

4. Désignation d'un membre titulaire au syndicat intercommunal des transports de la région de Dourdan

Désigne après vote à l'unanimité - 14 voix - François RAYNAL comme délégué titulaire.

5. Désignation d'un membre au syndicat intercommunal des transports de la région de Dourdan correspondant intempéries

Désigne après vote à l'unanimité - 14 voix - Dany BOYER comme deuxième correspondant intempérie.

6. Tarif des services périscolaires pour la rentrée scolaire 2017/2018

Approuve à l'unanimité - 14 voix - chacun des tarifs des services périscolaire :

Cantine

enfant :	2.50 €
sans inscription :	7.50 €
adulte :	3,00 €

Garderie

- 54.09 €/mois (matin et soir)
- 18.01 €/mois (matin)
- 37.09 €/mois (soir)
- 9.06 €/jour (matin et soir)
- 5.06 €/jour (matin ou soir)

Étude surveillée

forfait par enfant/mois sur 10 mois

	1 enfant	>1 enfant
3-4 j/semaine	16.90 €	15.33 €
1-2 j/semaine	8.50 €	7.69 €

Étude surveillée avec un jour d'étude dirigée

forfait par enfant/mois sur 10 mois

	1 enfant	>1 enfant
3-4 j/semaine	23.68 €	22.26 €
1-2 j/semaine	15.28 €	14.67 €

7. Adoption du règlement intérieur des services périscolaires

Approuve à l'unanimité le règlement intérieur des services périscolaires.

8. Subvention aux coopératives scolaires

Décide à l'unanimité - 14 voix - de verser les subventions suivantes aux coopératives scolaires :

Élémentaire : 520 €

Maternelle : 318 €

9. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents

Accepte - 13 voix pour, 1 abstention - la mise en place du remboursement des frais de déplacements professionnels des agents de la collectivité selon les barèmes ministériels.

10. Nomination d'un coordonnateur communal – recensement 2018

Nomme à l'unanimité - 14 voix - Isabelle VIGNAL comme coordinateur assistée par Isabelle DUBUT et autorise Madame le Maire à prendre et à signer un arrêté de nomination pour ces deux agents.

11. Demande d'adhésion au syndicat de l'Orge Aval (SIVOA) pour l'assainissement communal

Mandate à l'unanimité - 14 voix - Madame le Maire à mener à bien la procédure d'adhésion pour la compétence Assainissement, qui concerne les équipements suivants : l'ensemble du réseau communal de collecte des eaux usées y compris les postes de relevage associés, l'ensemble du réseau communal de collecte des eaux pluviales y compris les postes de relevage associés, la station communale d'épuration située rue de l'Étang Neuf, le suivi et contrôle de l'assainissement non collectif, le suivi et contrôle des eaux usées non domestiques (rejet des entreprises)

12. Convention avec le SIVOA pour l'exploitation des équipements d'assainissement communaux

Autorise à l'unanimité -14 voix - Madame le Maire à signer la convention pour l'exploitation des équipements d'assainissement communaux avec le SIVOA.

13. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune d'Angervilliers et la Communauté de Communes du Pays de Limours

Autorise - 13 voix pour, 1 abstention - Madame le Maire à signer ladite convention.

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Les listes déposées et enregistrées :

1 liste unique :

composée par MM. COLAS Mickaël, RAYNAL François, GUYOT Gérard, LAIGNEL Raphaël, Mme MERLE Christine délégués de droits et MM. PONTET Cédric, Mme LOUBOUTIN Dominique, M. HAMLIN Florent, suppléants

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

(11 conseillers municipaux concernés ; 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée)

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11

Ont obtenu :

- liste unique : 11 voix

Mme le Maire proclame les résultats définitifs de la seule liste

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le 24 septembre dernier, quelque 75 000 grands électeurs étaient appelés aux urnes pour élire 171 sénateurs.

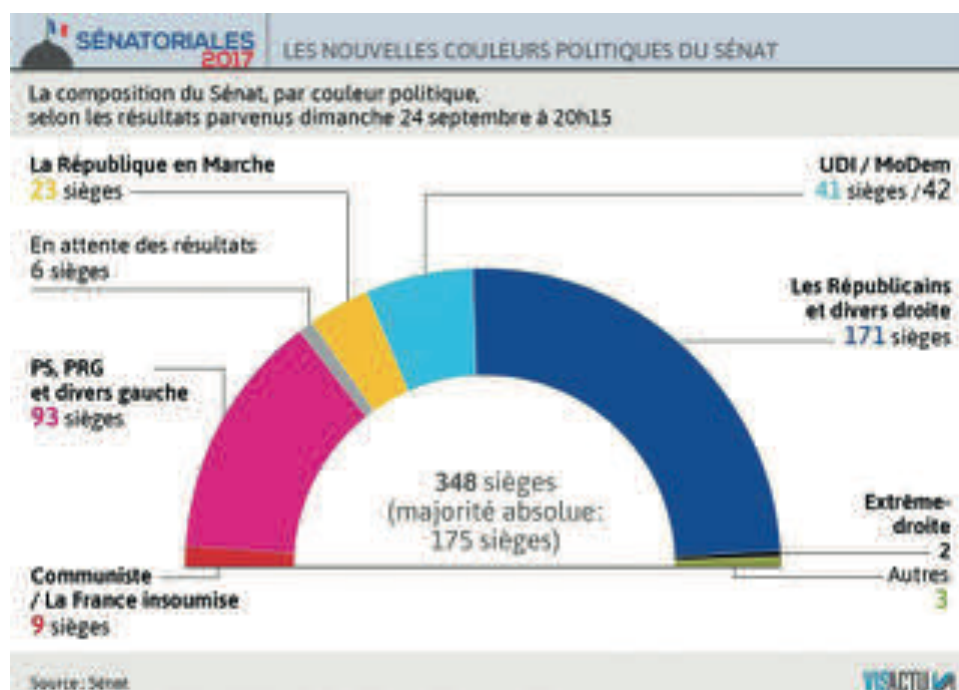
En Essonne, 5 sièges étaient à pourvoir et ce sont 2 540 grands électeurs qui se sont exprimés.

Nuance	Liste	Nombre de voix	%	Nombre d'élus
LDVD	L'Essonne au coeur	41	1.72	0
LFN	Bleu marine pour la défense de nos communes et de nos départements	82	3.44	0
LUDI	Libre et Indépendants pour l'Essonne	728	30.51	2
LLR	Engagés pour l'Essonne	494	20.71	2
LDVG	L'Essonne qui se bat !	272	11.4	1
LREM	L'Essonne en marche !	191	8.01	0
LECO	L'écologie pour des territoires durables	50	2.1	0
LSOC	L'Essonne avant tout	185	7.75	0
LDVD	Défendre ceux qui font l'Essonne	130	5.45	0
LDVG	Pour nous c'est simple, c'est la gauche rassemblée	213	8.93	0

Les 5 sénateurs représentant l'Essonne :

Vincent DELAHAYE	<i>LUDI</i>	<i>réélu</i>
Jocelyne GUIDEZ	<i>LUDI</i>	<i>élue</i>
Jean-Raymond HUGONET	<i>LLR</i>	<i>élu</i>
Laure DARCOS	<i>LLR</i>	<i>élue</i>
Olivier LEONHARDT	<i>LDVG</i>	<i>élu</i>

Représentation infographiée de la composition du Sénat après les élections du 24 septembre





LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Cette année encore, la période estivale a permis aux Services Techniques ainsi qu'à nos prestataires de réaliser les différents travaux nécessaires à l'entretien de la Commune et de ses bâtiments.

L'équipe des Services Techniques dirigée par leur nouveau responsable Sébastien AYALA s'est étoffée de 3 jeunes en Job d'été.

Nous allons vous présenter dans ce dossier une vue non exhaustive des différents travaux de l'été.

Cet été, l'école élémentaire a continué sa rénovation. Ainsi, ce sont les 2 préaux des cours de récréation qui ont repris un coup de jeune. Les toitures ont été entièrement refaites laissant place à une nouvelle charpente et des ardoises neuves.



En accord avec les enseignantes, les murs du bureau de la Directrice, le hall et la classe des CM2 qui se tiennent à l'étage, ont été repeints et le sol recouvert d'un lino.



L'école maternelle n'a pas été oubliée, désormais les enfants peuvent jouer pendant la récréation dans une toute nouvelle « cabane du bûcheron ». Les volets de l'école maternelle, le bâtiment annexe, ont été repeints. Les peintures de la cour de récréation ont été refaites par les parents d'élèves. Un grand merci à eux !



Dans la Salle Polyvalente, les associations vont pouvoir bénéficier d'un nouvel éclairage. Des nouveaux plafonniers LED ont remplacé les anciens néons. En plus d'un apport lumineux, ces nouveaux luminaires sont moins énergivores et permettront de faire des économies. « L'énergie est notre avenir, économisons là ! »



Les espaces verts de la commune ont pour certains été revus. La venue de Corentin comme Job d'été, dont la formation de paysagiste est en cours, a permis de repenser certains espaces. Vous aurez pu constater que le rond-point de la Route de Dourdan, face aux grilles d'honneur du parc du Château et de l'entrée du lotissement de « la Salle de Danse », a subi une métamorphose.



Le Département a revu le rond point de la place des Copains d'Abord, au croisement du CD132 et 838. L'arrachement des pavés par le passage des camions a conduit le Département à les enlever pour des raisons de sécurité et les remplacer par une couche d'enrobés bitumeux au détriment de l'esthétique général des lieux.



Les abords de la Mairie et de l'église ont, eux aussi, été modifiés, donnant plus de clarté à ces massifs. La main courante d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été renouvelée.

La réfection du terrain d'entraînement, dit le stade du bas, est en cours. Les six pylônes d'éclairage seront remplacés par quatre plus récents et plus performants. Des ampoules LED seront installées afin de se conformer aux nouveaux standards. De plus, le terrain sera agrandi et permettra plus de dégagement.

Le terrain « haut » n'est pas en reste non plus et voit ses tribunes se moderniser.



Le Square des Coudrettes s'est enrichi d'un banc et d'une nouvelle poubelle.



Afin de communiquer au plus près avec vous, deux panneaux d'affichages municipaux ont été installés. L'un se situe devant l'atelier technique, rue de la Garenne et le second nous permettra vous informer au square des Coudrettes.

Infos travaux 

FRELON ASIATIQUE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Cet insecte nuisible est apparu à Angervilliers comme presque partout en France depuis quelques années. Ses piqûres ne sont pas plus dangereuses que celles d'un frelon européen. Quels réflexes adopter en présence d'un nid ?

Qu'est-ce que le frelon asiatique ?

Appelé aussi frelon à pattes jaunes ou *Vespa velutina nigrithorax*, c'est une espèce d'hyménoptère apparue à Bordeaux en 2004, transportée à l'insu de tous dans un container de poteries chinoises. Depuis, sa présence s'est étendue dans presque toute la France. Il y a trouvé un terrain propice à son expansion : présence d'abeilles, un climat doux et des points d'eau. Trois nids ont été recensés à Angervilliers depuis le début de l'année 2017.

Faut-il s'en inquiéter ?

Les frelons asiatiques sont plus nombreux que leurs « cousins » européens lorsqu'ils attaquent. « Mais leur piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon commun », explique Jonathan Burel, de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d'Île-de-France (Fredon). Les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent toutefois être très vigilantes. Son impact écologique est aussi préoccupant : il s'attaque aux abeilles de juillet à septembre, participe à la baisse de production de miel et provoque des dégâts sur la biodiversité.

Qui contacter en présence d'un nid ?

Il existe trois types de nids en fonction du cycle biologique de l'espèce : le primaire, de la taille d'une clémentine. Le secondaire, tel un ballon de foot, apparaît à la fin du printemps. Le tertiaire, encore plus gros et en forme de poire, est visible à partir de septembre. Il se trouve souvent à

Le nid évolue



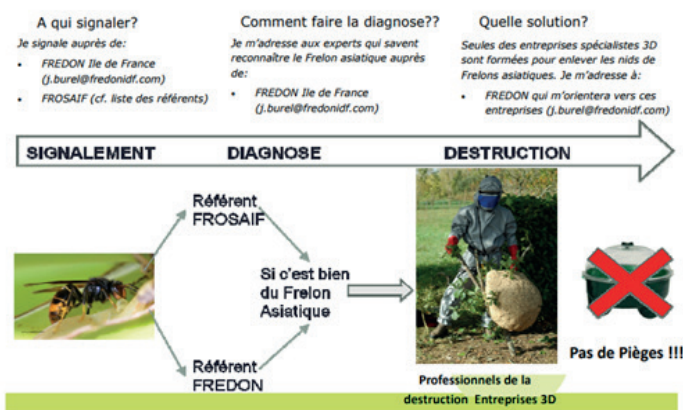
Le nid primaire, de la taille d'une clémentine, apparaît au printemps. Difficile à repérer, on le voit le plus souvent dans les endroits secs comme les cabanons et abris de jardin...



Le nid tertiaire du frelon asiatique est totalement fermé en bas avec un orifice sur le côté. On le trouve à partir de septembre, souvent à la cime des arbres.

la cime des arbres mais parfois plus bas. Si vous en repérez un, respectez la procédure de déclaration d'un nid, consultable sur le site Internet de Fredon Île-de-France ou dans cet article :

J'ai du Frelon asiatique, qu'est-ce que je fais ?



Si vous observez sur l'espace public communal un nid merci de le signaler à la mairie au 01 64 59 02 06.

Que faut-il éviter de faire ?

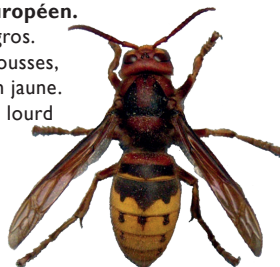
Ne cherchez pas à détruire un nid par vos propres moyens. « Les études ont aussi montré que les pièges artisanaux avaient peu d'effet », ajoute Jonathan Burel. Si vous repérez un nid, ne vous approchez pas à moins de cinq mètres. C'est la distance à partir de laquelle le frelon se sent menacé. Ne secouez pas non plus les branches sur lesquelles il est accroché.

Comment les reconnaître ?



Frelon asiatique. Plus petit que le frelon européen. Pattes jaunes, abdomen noir marqué par une large bande orangée. Vol stationnaire et agile.

Frelon européen.
Plus gros.
Pattes rousses, abdomen jaune.
Vol plus lourd




Abeille. Corps trapu. Abdomen brun. Peu agressive sauf lorsqu'on s'approche trop près de son nid



Guêpe. Couleurs vives avec stries jaunes. Vit près des habitations, dans des arbres ou des nids souterrains.

PARCOURS SPORTIF DE LA JOUSSERIE

Le projet du parc sportif de la Jousserie touche à sa fin. Les agrès ont été installés et le parcours entièrement défriché. La commission de sécurité doit se réunir dans les prochains jours...



Mairie D'ANGERVILLIERS



ESPACE ADULTE

1 Slalom	7 Pompes et abdominaux
2 Pas de géant	8 Échelle horizontale
3 Espalier	9 Hutte à grimper
4 Saut de haies	10 Mur de varappe
5 Saut mouton	11 Barres fixes
6 Barres parallèles	12 Barres fixes

ESPACE JEUNE PUBLIC

A Poutre d'équilibre	D Saut de haies
B Slalom	E Saut mouton
C Bascule d'équilibre	

Toute activité physique nécessite une tenue adaptée. Certains exercices peuvent induire des méfaits sur la santé. Sachez réguler vos efforts et récupérer entre chaque module. En cas de fatigue, il est recommandé de limiter les efforts sur certains modules ou de les éviter. Respectez les instructions liées à chaque module.

Equipements sportifs installés en accès libre et destinés aux adolescents et aux adultes ou aux personnes mesurant plus de 1,40m.

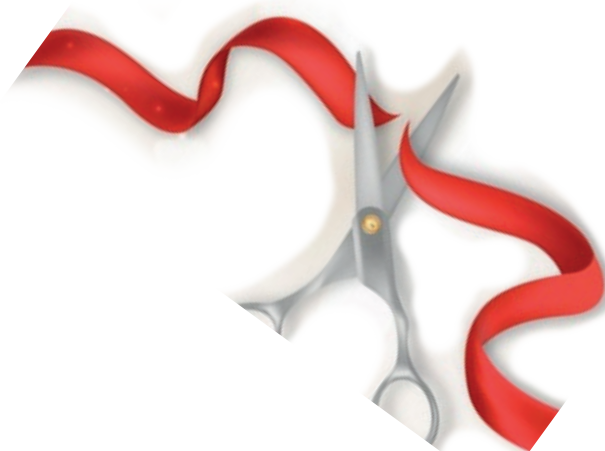
ADRESSE DU PARCOURS
Rue de Machery 91470 ANGERVILLIERS
Tél : 01 64 59 02 06 mairie@ville-angervilliers.fr

POMPIERS : 112
SAMU : 15



En attendant que la commission sécurité se réunisse et donne son avis favorable à l'utilisation du parcours, nous vous rappelons qu'il est **interdit** d'utiliser les agrès.

*Venez nombreux assister à
l'inauguration
du parcours sportif de la Jousserie
le Samedi 18 novembre 2017
à 15h*



ACTION DE CHASSE



PRUDENCE

ACTION DE CHASSE

EN FORÊT DOMANIALE D'ANGERVILLIERS



Il est demandé de ne pas pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux « CHASSE EN COURS » sont disposés en périphérie du secteur chassé.

CHASSE EN CONTINU de 9 H à 17 H 30

du 2 novembre 2017 au 22 février 2018

En novembre : jeudis 2, 16 et 30

En décembre : jeudis 14 et 28

En janvier : jeudis 11 et 25

En février : jeudis 8 et 22

ATTENTION !
jours de chasse
le jeudi

Fin de la collecte
des déchets végétaux

jeudi 30 novembre 2017

PÊLE -



Fête du Village
C.D.F - Mairie



Les travaux du
cabinet médical



MÊLE

Spectacle de fin d'année
A.D.Y.G



Séjour en Andorre
L.A.C



Vendanges en Champagne
L.A.C



RÉSIDENTE « LES JARDINS DE BABYLONE »

Un nouveau projet immobilier va voir le jour à Angervilliers. Preuve de l'attractivité de notre commune.

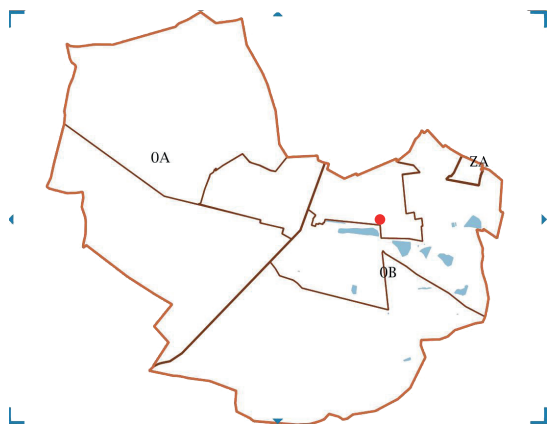
Cette opération immobilière effectuée par la Société KHOR IMMO SAS sur des parcelles privées situées rue du Marais comprendra 14 logements dont 2 à caractère social qui seront répartis dans 6 bâtiments qui respectent les règles d'urbanisme du PLU.

Le dossier de permis de construire, déposé au début de l'été, est actuellement en cours d'instruction.

Les logements proposés offriront en moyenne une surface habitable de 80 m².

Le commencement des travaux pourrait s'effectuer au cours du premier trimestre 2018.

Nous reproduisons dans ce bulletin, à titre indicatif, le plan de masse de l'opération.

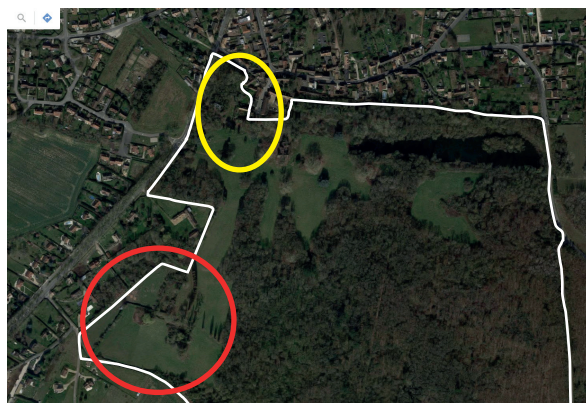


PARC DU CHÂTEAU

Les travaux d'aménagement de la zone sud (génie civil, réseaux, voirie...) doivent commencer au cours du quatrième trimestre 2017 ; pour la zone nord les discussions se poursuivent.

— Zone Nord

— Zone Sud



Le 4 septembre 2017, enfants et enseignants ont retrouvé les bancs de l'école.

EFFECTIFS

Maternelle :

19 PS, 9 MS et 6 MS, 23 GS soit 57 élèves. Mme JEANNIN directrice et Mme Le THOER.
Pour encadrer les enfants, Amélie occupe le poste d'ATSEM à temps plein et Cécile, le poste à temps partiel.

Élémentaire :

19 CP- Mme GLAIN, 29 CE1- Mme N'AMAR, 22 CE2- Mme CLAVIER & Mme DUCHESNE, 25 CM1- Mme MAUPIN, et 25 CM2- Mme DUTRUEL, directrice & Mme BALL (1/4 de décharge de direction).

Suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires et à l'enquête réalisée auprès des familles, le retour à la semaine de 4 jours a été mis en place dès la rentrée.

HORAIRES



Maternelle :

8h30-11h30 et 13h30-16h30- lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Élémentaire :

8h30-11h45 et 13h30-16h15 - lundi mardi, jeudi et vendredi.

Cette réorganisation a entraîné la suppression des TAPS. Le personnel périscolaire continue d'assurer des animations le midi : jeux sportifs dans la cour quand le temps le permet, jeux éducatifs, ludothèque...

L'étude dirigée est assurée le lundi de 17h à 18h par M. BERAN, enseignant remplaçant.

TRANSPORTS

Si vous constatez des anomalies lors du ramassage scolaire, adressez un courrier ou mail détaillé en mairie (date, heure, lieu...) qui sera transmis au syndicat des transports.

En cas d'intempéries, si vous souhaitez être informés, merci de donner vos coordonnées en mairie (mail ou sms).

CANTINE



Maternelle :

45 enfants déjeunent encadrés par Amélie, Cécile et Patricia (en congés maternité) remplacée par Natacha.

Élémentaire :

106 enfants encadrés par Alexandra, Judith, Elizabet, Muriel, Adeline et Nadège.

Le tarif reste inchangé à 2,50€ le repas avec un élément BIO.

CARTE DE TRANSPORT

Le remboursement est de 117€. Merci de déposer en mairie les documents suivants avant le 31/12/2017 :

- Certificat de scolarité
- Justificatif de paiement
- RIB.



CABINET MÉDICAL

Nous vous tenons informés de l'avancée des travaux au fur et à mesure de nos éditions.

Les travaux du cabinet médical seront terminés au cours de la première quinzaine de novembre 2017.

Ensuite, l'aménagement des parkings sera entrepris. Ils seront composés de places pour les patients rue de Limours (côté pharmacie) et de places réservées aux professionnels de santé rue de Bonnelles.

L'ouverture du cabinet médical est prévue début janvier 2018.

Les infirmières, une psychologue et une orthophoniste exerceront dans les locaux dès l'ouverture. En ce qui concerne les médecins, nos recherches restent malheureusement infructueuses pour le moment mais nous n'abandonnons pas.



AMPOULES GRATUITES

1 ménage sur 3 peut recevoir un pack d'ampoules LED gratuitement

La loi transition énergétique

Grâce à la loi transition énergétique, MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement 5 ampoules LED. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie – CEE. Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de primes énergie pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...).

Une subvention en fonction de vos revenus

Depuis le 1er janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED.

Des ampoules LED qui répondent aux Exigences Européennes :

- Classe énergétique : A+
- Allumage instantané : en moins de 0.5 seconde
- Sans mercure
- Durée de vie de 15 000 heures
- Nbre de cycles de commutation : 30 000 on/off
- Nos ampoules durent de nombreuses années et sont recyclables.

mesampoulesgratuites.fr



TECHNOLOGIE

VOL *en* AGGLOMÉRATION

Les vols de drones en agglomération sont strictement interdits et punissables par la loi.



Seuls les télépilotes Activités Particulières (professionnels) sont habilités à voler en agglomération sous réserve d'autorisation préfectorale et du respect de la législation en vigueur.



Pour plus d'informations
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DRONE
www.federation-francaise-drone.com

MONOXYDE DE CARBONE

L'hiver arrive : Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux émanant d'appareils de chauffage ou de cuisson au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène : on a mal à la tête, envie de vomir et on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Pour se protéger, tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Quelques conseils :

- n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,
- n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement,
- les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement: pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

TRÈS HAUT DÉBIT

En 2020, le réseau 100 % fibre optique permettra une couverture de réseau à très haut débit sur tout le territoire. Pour suivre les avancées du déploiement, les Essonnais peuvent dorénavant se rendre sur le site internet d'Essonne numérique, le syndicat mixte ouvert qui réunit le Département de l'Essonne et sept Établissements publics de coopération intercommunale.

« Lancé le 11 octobre, le site internet d'Essonne numérique permet au grand public, aux entreprises et aux collectivités de prendre connaissance de l'évolution de l'aménagement numérique sur le territoire essonnien, notamment sur les 124 communes dont Essonne Numérique a la charge ».

Plusieurs dispositifs interactifs sont accessibles aux internautes :

- une carte du déploiement de la fibre optique permettant de suivre par commune le calendrier des travaux,
- des vidéos explicatives sur le Très haut débit et ses usages,
- des articles régulièrement postés permettant d'être informé sur l'aménagement numérique de l'Essonne et donnant la possibilité de partager sur les réseaux sociaux les informations.

Le site s'enrichira courant 2018 d'un module d'éligibilité permettant de connaître en temps réel l'éligibilité d'une adresse essonnienne au très haut débit.

Toutes les informations sont disponibles sur www.essonnenumérique.com

Si on respire du monoxyde de carbone



Il va dans les poumons



On a mal à la tête



On a envie de vomir

Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



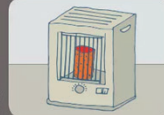
Cuisinière



Chaudière et chauffe-eau



Chauffage d'appoint pas électrique

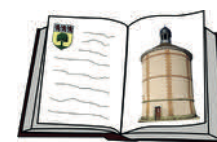


Poêle

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ANGERVILLIERS

Le Colombier a ouvert ses portes le samedi 2 septembre 2017.

Un petit rappel des permanences : le mercredi de 15h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h30. Normalement elle n'est pas ouverte pendant les vacances scolaires et les jours fériés mais exceptionnellement nous tiendrons une permanence le samedi 11 novembre 2017.



Le Colombier

Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt des livres, CD et DVD (enfants et adultes) sont gratuits pour tous. Un identifiant et un mot de passe vous seront donnés. Ils vous permettront de consulter le catalogue en ligne tranquillement chez vous. Voici le lien : bibli.ville-angervilliers.fr

Vous avez aussi la possibilité de nous demander de réserver à la BDE certains produits (livres, DVD et CD).

Concernant les ateliers, il y a eu une séance de contes d'Halloween le jour même de cette fête soit le mardi 31 octobre. Elle a été animée par Marc notre boulanger que nous remercions beaucoup pour son investissement complètement gratuit et sa gentillesse.

Il est prévu aussi des ateliers de Kamishibai animés bénévolement par Karima, en novembre et en décembre. (Les dates vous seront données ultérieurement). Pareillement un grand merci à Karima, toujours disponible pour les enfants de la bibliothèque.



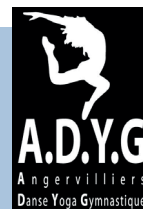
Voici une photo d'une partie de l'équipe de la bibliothèque. : En partant de gauche : Nicolas, Sophie, Françoise, Corinne, René (équipe du samedi) ; Françoise N, Christine (équipe du mercredi) ; Christiane (équipe du samedi). Il manque Danièle (équipe du mercredi) et une petite nouvelle, Valérie (équipe du samedi). Sophie nous quitte pour un certain temps et nous remercions beaucoup son dévouement sur plusieurs années. Elle nous manquera et nous espérons qu'elle nous reviendra.



En attendant de vous voir au Colombier (le nom de la bibliothèque), les bibliothécaires restent à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe du Colombier

A.D.Y.G



La nouvelle saison sportive 2017/2018 a débuté par le Forum des Associations qui s'est déroulé le samedi 9 septembre à la salle polyvalente.

Un grand merci d'être venus vous inscrire à nos différentes activités.

Les cours ont commencé dès le lundi 11 septembre. Ils se déroulent dans la salle Polyvalente et dans la salle de la Grange. Le montant de l'adhésion pour l'année est de 120 € pour 1h de cours par semaine, 135 € pour 1h15 et 150 € pour 1h30.

Voici les activités proposées :

Sport : Gymnastique Tonique ; Gymnastique Douce, Pilâtes, Stretching, Step et Zumba.

Danse : Danse contemporaine, Danse Moderne Jazz, Break Dance.

Pour les cours sportifs, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Pour les cours de danse et étant donné qu'il y aura un spectacle en fin d'année, il est préférable de s'inscrire avant la fin décembre pour éviter de manquer les répétitions.

Un stage de Zumba s'est déroulé le samedi 7 octobre de 15h00 à 16h30 (soit 1h30) à la salle polyvalente. Il était animé par Maud et Hélène (respectivement professeur de gym tonique et professeur de zumba dans notre association). Cela nous a permis de découvrir deux sortes de zumba relativement différentes. Pour finir en beauté, l'Adyg a offert, à nos participantes, une collation bien méritée. Le montant de ce stage était de 10 €. Expérience à renouveler.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant, Bonne saison sportive et culturelle à tous.

LE BUREAU



Françoise LEDUC - 01 60 81 21 12

Anne LE MASLE - 01 64 59 10 81

francoise.leduc1@sfr.fr

LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

La saison 2017- 2018 est lancée. Nous remercions les nombreux adhérents qui restent fidèles à notre association et bienvenue aux nouveaux.

Nous débutons cette saison par un séjour randonnée d'une semaine en Bretagne. Il s'est déroulé du 30 septembre au 6 octobre et nous a permis de découvrir la presqu'île de Rhuys et 2 îles du golfe du Morbihan.

Du 14 au 15 octobre a eu lieu notre WE compétition qui s'est déroulé à St Philbert sur Orne. Nous étions accompagnés par un club de supporters qui en a profité pour faire une randonnée pédestre.

Notre assemblée générale se tiendra le 20 janvier prochain et sera suivie d'un repas.

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de vous joindre à nos footings hebdomadaires du samedi matin à 9 h place des Copains d'Abord.

Pour ceux qui seraient intéressés, nous tenons à votre disposition un planning randos pédestres et sorties VTT. Ces activités ont lieu sur les chemins alentours environ toutes les 3 semaines pour les randos pédestres et mensuellement pour les sorties VTT.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne saison sportive.

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter

Nadine -nadrofillion91@hotmail.com

Josiane – jo.freche@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLIERS



Coucou c'est nous le CDF...

Une nouvelle saison commence ! Nous sommes ravis de vous retrouver pour les mois à venir et serons heureux d'organiser diverses manifestations en votre présence.

Toute nouvelle idée sera la bienvenue.

Voici nos prochaines manifestations :

- BELOTE/ POKER
- PERE NOEL
- LOTO
- REPAS
- CHASSE AUX ŒUFS
- BOURSE AUX VETEMENTS PRINTEMPS/ETE

Présidente : Maria GUYOT
cdfangervilliers91470@gmail.com

En espérant vous voir

Cordialement,

Le bureau du CDF

L.A.C

Pour les prochaines sorties, le LAC vous propose :



- Déjeuner spectacle au cabaret Don Camilo à Paris le dimanche 12 novembre 2017
- Théâtre des 2 Anes à Paris, en matinée le dimanche 14 janvier 2018, « tout est bon dans le Macron »
- Visite guidée de l'ancienne chocolaterie MENIER à Noisel le samedi 7 avril 2018



Pour toute réservation, appelez :

Colette COTTIN : 01 64 59 16 51
ou 06 87 35 04 75

lesmesanges.cottin@orange.fr

Térésa THEBAULT : 06 74 47 66 73

Guy MICHEL : 01 64 59 16 85

JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

La reprise des cours de Judo et Jujitsu/Self défense a eu lieu le mercredi 13 septembre 2017.

Le club est toujours heureux de retrouver ses anciens adhérents et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux inscrits. Ceux qui aimeraient encore nous rejoindre sont les bienvenus sur les tatamis à la salle polyvalente le mercredi après-midi aux horaires suivants :

14H30 :	Cadets (2002/2003), Minimes (2004/2005), Benjamins (2006/2007)
16H00 :	Baby judo (2012/2013)
17H00 :	Pré-poussins (2010/2011)
18H/19h:	Poussins (2008/2009)
19h30/21h00 :	Jujitsu Brésilien / Self défense Adultes et + de 15 ans

Pour tout renseignement :

Corinne POTTIER 06 80 88 05 70
jca.angerv@gmail.com

Le Judo Club d'Angervilliers maintient globalement les effectifs de la saison 2015/2016 avec un attrait grandissant pour le cours adulte Jujitsu/Self défense qui compte 20 inscrits.

Amitié, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse sont les 8 valeurs fondamentales du Judo mises en avant par Guillaume CADOT, professeur diplômé d'état qui prend en charge tous les cours du mercredi.

L'année sportive 2016/2017 a connu des moments remarquables avec une grande participation des judokas des différentes catégories aux tournois amicaux ou officiels ainsi que de belles performances.

Nous souhaitons à tous les judokas une très belle année sportive et à leurs parents d'heureux moments à partager lors des événements à venir.



JOUR	HORAIRES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
NOVEMBRE				
Lundi 6		Rentrée scolaire		
Samedi 11	15h	Commémoration de l'Armistice de 1918	Mairie	Cimetière
Samedi 11		Loto Foot	ASA Foot	Salle Polyvalente
Dimanche 12	journée	Dîner spectacle au cabaret Don Camillo	L.A.C	Paris
Samedi 18	15h	Tournoi de belote	CDF	Salle Polyvalente
Samedi 18	19h	Tournoi de poker	CDF	Salle Polyvalente
Dimanche 26	12h	Repas des Séniors	CCAS	Salle Polyvalente
Jeudi 30		Fin de la collecte des végétaux	SICTOM	
DECEMBRE				
Samedi 9	journée	Brocante "Instruments de musique"	Triple A	Salle Polyvalente
Samedi 16		Goûter du Père Noël	CDF	Salle Polyvalente
Vendredi 22		Vacances de Noël (après la classe)		
Samedi 23	12h30	Fermeture pour les fêtes	Bibliothèque	

Numéros d'urgence

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE*	06 87 55 99 31
ASTREINTE Régie de l'Eau	06 45 54 34 79
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
N° de SECOURS unique EUROPÉEN	112
MAISON MÉDICALE DE GARDE—Orsay	01 69 13 91 91
PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au	
Commissariat d'Arpajon	01 69 26 19 70
SOS Médecins	01 69 25 91 91

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles